



Ville d'Antibes Juan les Pins

**GROUPE LA GAUCHE ET L'ÉCOLOGIE
POUR ANTIBES JUAN-LES-PINS**

**CONSEIL MUNICIPAL
séance du 20 novembre 2009**

01-1 à 4 VALLON DU LAVAL : *intervention groupée pour les quatre rapports*

Le **17 mars 1998** bientôt 12 ans, nous votons la 1ère délibération concernant les bassins de rétention du Laval.

En **juillet 1998** le concours de maîtrise d'œuvre.

En **décembre 1998** les demandes de subvention.

En **janvier 1999** nous revenions sur la capacité de ces bassins.

En **février 2000** nous avons fait le bilan de la concertation.

En **juin 2001** la DUP.

En **janvier 2004** un 1er avenant pour étudier une variante.

En **décembre 2004** DUP déclarative.

En **juillet 2007** une acquisition de parcelle.

La délibération du 17 mars 1998 que vous rapportiez déjà, monsieur le 1er adjoint, commençait par cette phrase : « *La lutte contre les inondations est au nombre des toutes premières priorités de la municipalité* ».

Le 4 décembre 1998 c'est vous, monsieur le maire, qui me répondiez : « *Vous savez que dès l'instant où les budgets sont votés les travaux sont effectués.* »

Encore une citation des procès-verbaux, le 12 juillet 2007 monsieur le 1er adjoint, vous répondiez à Denis La Spesa : « *Dès cet instant et ce sera en partie avant la fin de l'année nous pensons mettre en place le bassin en amont, c'est-à-dire le bassin St Claude avec un appel d'offre dès le début de l'année prochaine et les travaux pourraient être entamés dès la fin de l'année prochaine.* »

12 ans, alors que ces bassins devraient être en fonction depuis 6 ans, 12 ans, parce qu'à l'époque vous ne vouliez pas négocier l'achat des terrains pour faire des économies !

les voila les économies :

3.118.997 € HT au lieu de 1.643.400 € HT **+ 90 %**

sur la maîtrise d'œuvre :

203.931 € HT au lieu de 119.968 € HT..... **+ 70%**

Quel gâchis financier mais aussi humain pour des familles qui seront les seules mises à contribution alors que des constructions ont été réalisées pendant des décennies sans protection contre les inondations ; à quelques mètres du bassin Sarrazine un immeuble a été construit.

Le temps a passé, décès d'un propriétaire, disparition d'un architecte, changement de direction à la SCP dont la Région s'est vue confier la gestion.

Heureusement qu'aucune crue importante n'a eu lieu pendant ses douze ans.

A un moment, il faut savoir reconnaître ses erreurs, faire repentance, sur ce dossier cela me semblerait une preuve d'honnêteté intellectuelle.